



**université PARIS-SACLAY**

## **INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS 2020**

**Les inscriptions et réinscriptions se font uniquement en ligne.**

Mis à jour le 18 août 2020

### **Dates limites pour les inscriptions :**

- » Licence : 15 octobre\*
- » Master : 30 octobre\*
- » Formations Paris-Saclay : fin septembre

*\* La date peut être anticipée selon la formation. Vous référer aux calendriers universitaires spécifiques.*

Pour les **étudiants** issus de **Parcoursup** :

- » Application d'inscription en ligne

Pour les autres **premières inscriptions** :

- » Application d'inscription en ligne
- » En fin d'inscription, pensez à poursuivre vos démarches numériques :  
<https://inscription.uvsq.fr/fin-primos/>

Pour les **réinscriptions** :

- » Application de réinscription en ligne

## La CVEC

Avant de procéder à votre inscription administrative, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS qui vous fournira une attestation à fournir lors de votre inscription en ligne à l'UVSQ.

C'est une démarche obligatoire. Cette contribution s'élève à 92€ pour 2020-2021. Vous pouvez être exonéré de cette contribution selon votre situation.

## Les droits d'inscription

Toute inscription en vue de la préparation d'un diplôme national dans un établissement public d'enseignement supérieur donne lieu au paiement d'un droit d'inscription spécifique dont le montant vous sera précisé dans votre dossier d'inscription. Ce montant est fixé annuellement par arrêté ministériel et varie selon le diplôme préparé (170€ à 601€ en 2019). Un paiement fractionné en 3 fois (3 mois consécutifs) est possible pour les étudiants qui s'inscrivent et paient leurs droits de scolarité en ligne avant le 15 octobre de l'année universitaire.

- » Plus d'informations sur les droits d'inscription
- » Plus d'informations sur les aides financières

En vidéo : L'inscription administrative à l'UVSQ

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> Tout sur les inscriptions

### **Besoin d'aide ? de conseil ?**

- » La Foire aux questions (FAQ)
- » Les contacts SOS
- » Le Tchat accessible sur les applications en ligne

**Un problème technique (et uniquement technique) ?** [inscription.dsi@uvsq.fr](mailto:inscription.dsi@uvsq.fr)